



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question écrite n° 58839

## Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation économique en France. Cette dernière est préoccupante et doit faire face aux problématiques de mondialisation, de délocalisation, etc. Nos entreprises et industries doivent s'adapter, évoluer afin de faire face à une concurrence internationale qui, dans un certain nombre de domaines, apparaît comme déloyale (coût salarial, manque de réglementation environnementale, etc.). Dans ce contexte, il paraît essentiel de rester compétitif au sein de l'Union européenne. Or, certaines dispositions françaises renforcent des dispositions européennes (exemples : interdiction d'utiliser des composés organiques volatiles, émission de CO<sup>2</sup> ou de poussières dans l'atmosphère, etc.). C'est pourquoi il lui demande si un simple respect des dispositions européennes, lorsqu'elles existent, ne permettrait pas de maintenir notre activité économique concurrentielle au sein de l'Union européenne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58839

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mars 2005, page 2084